

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/KOR/319

13 mars 2009

(09-1260)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

1. Membre notifiant: <u>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2. Organisme responsable: <i>National Veterinary Research and Quarantine Service/Ministry for Food, Agriculture, Forestry and Fisheries – NVRQS/MIFAFF</i> (Service national de la recherche et de la quarantaine vétérinaires du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts et de la pêche)
3. Produits visés (Prière d'indiquer le (les) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Produits de l'élevage destinés à la consommation humaine, tels que lait et produits laitiers, viande et produits de viande, œufs et ovoproduits, etc.
4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: <input checked="" type="checkbox"/> Tous les partenaires commerciaux, ou <input type="checkbox"/> Régions ou pays spécifiques:
5. Intitulé du texte notifié: <i>Proposed draft of the Amendment of the Labelling Standards for Livestock Products</i> (Projet de modification proposé des normes d'étiquetage pour les produits de l'élevage) Langue: coréen Nombre de pages: 2 http://members.wto.org/crnattachments/2009/sps/KOR/09_0933_00_x.pdf
6. Teneur: Les modifications proposées sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none">- Lorsqu'il est décidé de convertir un produit frais en un produit congelé, conformément à la Loi sur la transformation des produits de l'élevage, la date de conversion doit obligatoirement être indiquée, sans que l'étiquetage original soit recouvert ou retiré.- Indication d'une quantité de référence "par portion", s'agissant de la déclaration de la valeur nutritionnelle ([Tableau 3])<ul style="list-style-type: none">• œufs marinés: 50g
7. Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> sécurité sanitaire des produits alimentaires, <input type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.

8.	Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:
<input checked="" type="checkbox"/>	Commission du Codex Alimentarius (<i>par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté</i>) D'une manière générale, le texte notifié est aligné sur les normes, lignes directrices ou recommandations du Codex, avec quelques adjonctions pour les cas où il n'existe pas de norme, directive ou recommandation internationale.
<input type="checkbox"/>	Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (<i>par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou aquatiques</i>)
<input type="checkbox"/>	Convention internationale pour la protection des végétaux (<i>par exemple, n° de la NIMP</i>)
<input type="checkbox"/>	Néant
La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:	
9.	Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: Avis au public n° 2009-19 du NVRQS du 5 mars 2009 (disponible en coréen)
10.	Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): À déterminer Date projetée pour la publication (jj/mm/aa):
11.	Date projetée pour l'entrée en vigueur: <input type="checkbox"/> Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): À déterminer <input type="checkbox"/> Mesure de facilitation du commerce
12.	Date limite pour la présentation des observations: <input checked="" type="checkbox"/> Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 11 mai 2009 Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: <i>Livestock Products Safety Division</i> (Division de la sécurité sanitaire des produits de l'élevage) <i>National Veterinary Research and Quarantine Service</i> (Service national de la recherche et de la quarantaine vétérinaires) Téléphone: (+82) 31 467 1968 Fax: (+82) 31 467 1974 Courrier électronique: leeyhee@nvrqs.go.kr

- 13. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:**

Livestock Products Safety Division (Division de la sécurité sanitaire des produits de l'élevage)

National Veterinary Research and Quarantine Service (Service national de la recherche et de la quarantaine vétérinaires)

Téléphone: +(82) 31 467 1968

Fax: +(82) 31 467 1974

Courrier électronique: leeyhee@nvrqs.go.kr